

Edito

Les expositions en Mairie et à la Chapelle des Paulines, les Mercredis en fête avec un pic de fréquentation exceptionnelle le 17 août, ont pour l'essentiel émaillé notre saison estivale. Ajoutons les cérémonies traditionnelles de la libération de Tréguier le 14 août avec l'hommage au soldat américain Wibben, libérateur de notre ville et l'inauguration d'une plaque dédiée au monument aux morts à la "Pleureuse".

Désormais l'été est fini, bien fini. Un été contrasté et marqué par une saison touristique moyenne, sensiblement étirée, avec une fréquentation encore soutenue de visiteurs en septembre, à l'occasion des journées du Patrimoine ou des "rencontres littéraires" organisées par le Centre Culturel Ernest Renan.

A présent place aux projets dont beaucoup vont se concrétiser ou démarrer en 2012 :

- celui de la Passerelle St François par exemple avec des débuts de chantier prévus en début 2012

- celui de l'Ancien Palais Episcopal pour un devis de 1 000 000 € et une programmation sur 24 mois à partir de janvier 2012

- celui enfin de l'aménagement du centre-ville pour un coût de 1 500 000 € et un appel d'offres en début 2012.

S'y ajouteront préalablement des travaux préparatoires souterrains de janvier 2012 à mai 2012 et des aménagements de surface s'étalant d'octobre 2012 à mai 2013.

Dernier chantier programmé : la mise en conformité des installations électriques de la Cathédrale, mise en lumière du Chœur de la croisée des transepts et du déambulatoire, pour un montant de 200 000 € et un démarrage en janvier 2012.

Le constat est clair et édifiant : l'année 2012 sera celle où vont enfin se concrétiser tous les projets d'envergure pour lesquels vous nous avez apporté en votre temps vos suffrages et que suivant notre volonté nous avons tenu à conduire dans les meilleurs délais.

Une année 2012 de lourds travaux donc, avec son lot de nuisances et de perturbations, mais une année féconde aussi puisqu'à terme notre cité y gagnera en qualité d'accueil.

Le Maire,
Michel SOHIER

Inscription sur les listes électorales

Les Trégorrois qui souhaitent s'inscrire sur les listes électorales doivent se présenter en mairie avant le 31 décembre, munis obligatoirement d'une carte d'identité et d'un justificatif récent de domicile.

Les Trégorrois déjà inscrits qui ont déménagé sur la commune ou à l'extérieur sont priés d'en informer la mairie.

Téléphone direct : 02 96 92 98 40.

Eclairage public : extinction totale la nuit ?

Depuis quel temps, une réflexion est menée sur les possibles économies d'énergie en électricité, gaz, eau potable ou en carburants...

Les premières constatations faites, ont déjà permis de renégocier des contrats plus avantageux avec EDF et GDF, de supprimer certains comptages inutiles et de réparer des fuites d'eau intempêtes.

Pour synthétiser toutes ces informations, une convention a été signée auprès du Conseil en Economie Partagée mis en place par le Pays Trégor-Goëlo qui nous conseillera bientôt sur les dispositions à entreprendre en matière d'économie d'énergie.

Bon nombre de collectivités adoptent déjà de telles mesures, non seulement dans le cadre des économies d'énergie mais aussi pour une question environnementale. Dispositions qui sont par ailleurs stipulées dans la loi issue du Grenelle de l'environnement et en particulier les «*émissions de lumière artificielle de nature à présenter des dangers ou à causer un trouble excessif aux personnes, à la faune, à la flore ou aux écosystèmes, entraînant un gaspillage énergétique ou empêchant l'observation du ciel nocturne, feront l'objet de prévention, de suppression ou de limitation.*»

Les enjeux énergétiques et environnementaux sont tels qu'ils méritent des actions fortes de la part des collectivités. Dans les Côtes d'Armor, 90 % des communes éteignent leur éclairage public la nuit. A Tréguier, la ville est éclairée dans la quasi-totalité de ses rues. Il y a 704 points lumineux, gérés par 19 points de commandes pour une puissance de 125 659 Watts. Les foyers sont pour 60 % d'entre eux vieux de 30 ans et consomment en moyenne 480 kWh /an, soit un coût de fonctionnement de 40 euros TTC/an hors entretien par foyer et une facture annuelle de près de 30 000 euros.

Certains quartiers sont éteints à 23h00, d'autres restent en semi-permanent toute la nuit (1 lampadaire sur 2). Les contrôles faits sur le terrain cet hiver ont permis de constater que 60 % des lampes restent allumées toute la nuit.

Déjà dans le cadre de l'entretien courant par le Syndicat Départemental d'Electricité, le remplacement des ballons fluorescents (éclairant le ciel et énergivores) par des «sodiums haute pression» de 75 Watts est en cours et le principe d'un système de variation de puissance qui réduit le flux lumineux de l'éclairage a été écarté, le coût du procédé étant trop onéreux.

Une possibilité serait d'éteindre l'éclairage public la nuit après 23h00 dans la totalité de la commune. Le centre-ville plus commerçant bénéficierait quant à lui d'une extinction plus tardive : minuit en hiver et 1h00 l'été.

Quant aux possibles réticences sur l'aspect sécuritaire, les études montrent que l'arrêt de l'éclairage public une partie de la nuit ne génère pas plus de délits et que les usagers des rues sont plus prévoyants. Mais surtout gardons à l'esprit que ce changement majeur participe à une réflexion sur nos mauvaises habitudes de consommation et qu'il nous procurera un meilleur cadre de vie.

Monument aux morts : une plaque explicative pour la douleur

Cette année, la 67^{ème} cérémonie de la libération de la ville a revêtu un caractère particulier avec l'inauguration d'une plaque explicative sur le monument aux morts, l'un des plus beaux de France. L'ouvrage, réalisé en pierre de Kersanton et que les Trécorrois appellent «La Pleureuse» est l'œuvre du sculpteur Francis Renaud, qui, lors de son inauguration en 1922 l'avait baptisée «La Douleur». Un nom qui figure dorénavant en tête de la plaque. Cette plaque répond à de nombreuses interrogations de visiteurs sur la signification à donner à cette statue inhabituelle pour un monument aux morts.

L'initiative a été inspirée par Jeannine Le Mével et concrétisée par Jean-Marie Goniche et ses amis de l'Ufac (union française des associations de combattants). Jeanine Le Mével, véritable encyclopédie de Tréguier, en a eu l'idée mais, elle a également écrit le texte qui y figure. On peut y lire, entre autres, en français et en anglais, que c'est Marie-Louise Gaultier, née Le Put, qui servit de modèle, en hommage aux morts de la guerre 14-18. L'artiste la représente vêtue de la mante traditionnelle des veuves, portant la toukenn, coiffe du pays de Tréguier. Jusqu'à ce jour, la légende (voir ci-dessous) disait qu'elle avait perdu ses trois fils et son mari lors de cette guerre...



Et la fin d'une légende...

Après la Grande Guerre, il a fallu de multiples réunions du Conseil municipal de Monsieur Gustave de Kerguézec, pour aboutir à l'érection du Monument aux Morts que nous connaissons aujourd'hui.

Le parti pris rapidement était d'éviter les monuments du «commerce» de série industrielle... Le premier projet de Francis Renaud, sculpteur, présente la «trécorroise» en kersanton, avec guirlande de laurier de 3m de long et casque en bronze ; une grille d'entourage est prévu ; le monument est prévu place des Halles.

Le financement est difficile : la subvention municipale est de 4 000 F, la souscription publique rapporte 8 000 F et la subvention de l'Etat est de 520 F Le «comité patriotique» de Monsieur Etesse est obligé de revoir à la baisse le projet...

Finalement le projet sera revu et le monument sera érigé dans la cour d'honneur de l'ancien Palais épiscopal (le boulevard Anatole Le Braz n'existe pas à l'époque).

L'inauguration a lieu le 2 juillet 1922 par Monsieur le Troquer ministre. Le même jour seront inaugurés le dispensaire anti-tuberculeux, les maisons ouvrières et le «champ des sports».

À l'occasion de la pose de la plaque explicative devant le célèbre Monument aux Morts, une parente de la famille présente à la cérémonie s'est émue en entendant que le modèle Marie-Louise Gaultier Renaud avait perdu son époux et ses trois fils à la Grande Guerre. La petite-fille de M^{me} Gaultier nous a aimablement fourni les preuves que cette version était légendaire... En effet, copies d'actes de décès à l'appui, Monsieur Gaultier époux de Mlle Le Put, est mort en 1905, leurs trois fils sont respectivement morts en 1905, en 1927 et en 1964 ; quant au modèle elle décède en 1979 à 104 ans.

L'histoire nous impose de rétablir la vérité mais demeure une énigme : comment cette version légendaire si touchante est-elle née ? Il serait heureux que quelques historiens... se penchent sur la question.

La Légion d'Honneur pour Madeleine Bichûe

Cet été, Madeleine Bichûe s'est vu remettre la Légion d'honneur par le général Claude Doussineau.

En préambule, Le Maire, Michel Sohier, a retracé le parcours d'une personnalité de Tréguier fort connue, unanimement appréciée, amicalement appelée Mado et dont la vie exceptionnelle ressemble à un roman.

Il faut dire que le parcours de Mado n'a pas laissé indifférent le romancier, Bjorn Larsson, Prix Médicis Étranger 1999 pour son livre «Le Capitaine et les rêves» dans lequel chacun a pu reconnaître Mado, dans l'héroïne.

Études à Rouen, résistante à 15 ans, interprète des alliés, puis armateur de sabliers à Lannion pendant 35 ans, Mado Bichûe fut d'ailleurs l'une des rares femmes à avoir fait carrière dans la marine de commerce.

Une fois le «Sir Cédric», son dernier navire démoli en 1996, elle a donc trouvé normal de réserver une partie de sa grande maison à l'accueil des marins étrangers. En seize ans, c'est près de 2500 marins de 46 nationalités, armant 487 caboteurs, qui ont accosté à Tréguier. Elle les a accueillis avec chaleur, gaîté et générosité. Un accueil hors du commun qui fait de Tréguier dans le monde le symbole de l'amitié et de la solidarité bretonne.

Elle entretient également depuis des années au cimetière les tombes des soldats français et allemands morts durant la Première Guerre mondiale. Ce qui lui vaut d'être également titulaire de la médaille de vermeil du Souvenir français.



Belle affluence aux expos d'été

Les expositions ont connu une belle affluence cette année et surtout une nette progression par rapport aux précédentes années. Le temps maussade du début de saison a certes aidé à la contemplation dans les lieux abrités mais ce phénomène en retour a permis un «bouche à oreille» efficace et donc une communication accrue. Les 3 600 visiteurs recensés, malgré un temps en août plus agréable pour la plage, n'ont pas boudé la magnifique exposition de Richard Petit aux Paulines organisée en collaboration avec l'Imagerie de Lannion, ni celle intitulée « Paysages urbains » organisée par la ville sur les bases d'un concours photos et présentée à la mairie.

Les visiteurs ont même pu voter pour le prix du public et leurs suffrages ont porté sur la photo «Soleil levant», de Jean-Jacques Furet. Le maître de port de plaisance de Tréguier est le grand bénéficiaire du verdict des 360 adultes votants et des 45 enfants. Il cumule les deux premiers prix du public, décernés par les enfants et les adultes.

Le prix du public 2011 a été remis aux lauréats, en présence de Corinne Erhel, députée, et d'Isabelle Nicolas, conseillère générale.

Le palmarès

Prix du public 2011, enfants : 1. Jean-Jacques Furet; 2. et 3. Yohan Abit, de Nîmes, pour deux de ses photos.

Prix public 2011, adultes : 1. Jean-Jacques Furet; 2. Claire Echavidre, de Penvénan, pour «Tags et entretien municipal»; 3. Charles Vassalo, de Trégastel, pour «Rue Ernest-Renan».



Mercredis en fête : une saison estivale 2011 en apothéose !



La pluie douce et rafraîchissante de ce début d'été a invité le public à la prudence pour ses sorties loisirs et a favorisé un démarrage des Mercredis en Fête tout en nuance. Mais c'est sans compter sur la ténacité des «fidèles» et de notre persévérant soleil ! Ainsi l'événement a-t-il pu trouver son rythme de croisière et se révéler encore une fois être une des manifestations phares de notre région car de mercredi en mercredi l'alternance fut approuvée, le programme apprécié et le final glorifié. Pas moins de 15 000 visiteurs ont donc été dénombrés pour cette édition 2011, vivement 2012...

Les anciens en balade à Rennes



Mi-septembre, une trentaine de nos «anciens» a participé à la traditionnelle sortie annuelle, organisée par la Ville, en collaboration avec le centre communal d'action sociale (CCAS). Cette année, le groupe prenait la direction de la capitale bretonne, accompagné par Jean-Michel Huon, 1^{er} adjoint et par Marie-France Rannou, adjointe aux affaires sociales.

Le matin, les Trégorrois ont visité le Parlement de Bretagne puis après le déjeuner, ont découvert le parc du Thabor avec notamment sa roseaie et sa volière. Même si à leur retour, certains étaient un peu fatigués par la visite à pied de l'après-midi, tous unanimement étaient enchantés par cette journée à Rennes.

À leur retour en début de soirée, un vin d'honneur leur a été servi à la mairie et une rose offerte aux femmes par Danielle Le Corre, fleuriste à Tréguier.

Faites un don pour restaurer la passerelle St-François

1 don = 1 économie d'impôt. Il n'est pas trop tard pour devenir acteur de cette sauvegarde tout en bénéficiant d'une défiscalisation des dons à hauteur de 66% pour les particuliers et 60% pour les entreprises.

Exemples : un don de 100 euros donne 66 euros d'économie pour les particuliers. Pour les entreprises, un don de 500 euros donne 300 euros d'économie d'impôt sur les sociétés.

Chèque à l'ordre de "Fondation du patrimoine/ passerelle Saint-François" et à adresser à la passerelle Saint-François - Mairie de Tréguier - 22220 Tréguier

Nouveaux horaires à la bibliothèque

Des travaux sont prévus sur la toiture de l'ancien évêché au-dessus de la bibliothèque. Du coup, la bibliothèque en profite pour revoir ses horaires et son organisation. Dorénavant l'accueil du public se fera le mercredi de 10h à 12h et de 15h à 17h, le jeudi de 15h à 17h, le vendredi de 10h à 13h et le samedi de 10h à 12h. Renseignements et informations au 02 96 92 96 97.

Voyagez avec la saison 2011/2012 du Théâtre de l'Arche

Cette nouvelle saison culturelle se fera à votre rythme, surtout sans contraintes, comme un voyage organisé et planifié au gré de vos humeurs et de nos spectacles.

Voyager «Légère» avec **Marion Rouxin** comme un décollage, une vue dans haut... qui dès le 8 octobre vous emportera dans un tourment contemplatif mais pas aussi contrariée que cette amitié entre **Fouquet et d'Artagnan** qui saura peut-être résister à l'épreuve du temps et du pouvoir pour un savoureux voyage dans notre histoire. Tout au long d'un parcours pictural, musical et cinématographique, **Oktopus Kafé** libère dans l'irrémédiable fuite du temps son encre tantôt sépia tantôt colorée comme un **William Sheller** funambule des sphères de la musique pour qui chaque expérience en amène une autre, débouche sur une nouvelle aventure, peut-être plus exaltante encore. Et que dire de ces huit peintures sur un plateau pour un voyage unique ! **Aman Octet** vous livre un jazz caméléon et ils se sont réunis dans un seul but : celui de vous faire voyager dans des contrées inexplorées. Quand jouer ou chanter ou les deux riment avec voyager dans votre répertoire de standards anglophones, c'est ce que vous suggère interactivement le collectif les Tistics dans un fabuleux spectacle musical, **Les Françaises**. Traverser le temps ou simplement l'océan pour vous retrouver imprégnés de ces images colorées des blues-mans nord-américains que seule la voix de **Bill Deraime** sait transcender. La compagnie Caméléon a choisi de faire entendre ses partitions intérieures, compositions originales qui se sont nourries de ses différents voyages musicaux et qu'elle vous invite à découvrir dans un spectacle pédagogique intitulé **Là-bas c'est où ?**. Le périple humoristique et grinçant que vous propose **Gaspard Proust** ne vous laissera pas indemne et si ses errances «comicos-textuelles» ne vous atteignent pas, faites-vous prescrire un deuxième spectacle... Mais peut-être que l'improvisation shakespearienne de Ar Jaz saura vous inviter dans ce voyage céleste intitulé **Shakespeare Project**, spectacle musical pour six instruments et voix. Le rêve est aussi source de découvertes, c'est la conviction indéniable de **Presque oui**, qui vous tisse en chansons des paysages improbables ou autres situations chimériques. Pourtant l'observation au quotidien de ces paysages oniriques peut mener à de biens étranges souvenirs comme dans ce voyage intérieur suggéré par **Vous les Périscopés** qui vous invite à regarder là où votre œil ne se pose plus. Lui, c'est son Bouzouq qu'il ne pose plus, sauf peut-être sur les rives lointaines d'une civilisation méditerranéenne...Thierry **Titi Robin** revient aux sources de sa genèse musicale avec ce voyage initiatique qu'il a entrepris depuis 2009 et traduit pour vous en un triptyque spectaculaire intitulé Les Rives. De cette féerie légendaire sort parfois des fabulettes, des contes et des personnages fantastiques mais qui peuvent vite devenir absurdes sous les traits d'un **Bidules Trucs** déconcertant. Comment ne pas terminer ensemble le 26 mai ce beau et merveilleux voyage sans **René Aubry** qui vous emportera dans des contrées inexplorées aux saveurs musicalement enivrantes.



TARIFS ET RESERVATIONS

Infos pratiques : tarif, abonnement.

De bonnes raisons de vous abonner !

- L'abonnement est possible à partir de 2 spectacles par personne et réalisable à n'importe quel moment de l'année.
- Il n'est pas nominatif, c'est donc un cadeau original pour Noël, un anniversaire, une fête, une surprise, une récompense...
- Une fois abonné, il vous est possible d'assister à d'autres spectacles et de les obtenir au tarif abonné en réservant avant le spectacle au service culturel.
- Il vous donne la possibilité de réserver immédiatement toutes vos places à l'avance et d'avoir ainsi l'assurance d'assister aux spectacles de votre choix.
- Il vous permet d'économiser de 4 à 8 euros par personne et par spectacle.

Le tarif réduit concerne les lycéens, les étudiants, les demandeurs d'emploi, les comités d'entreprise conventionnés, les groupes d'au moins 10 personnes et les intermittents du spectacle.

Le tarif enfant est appliqué aux enfants de moins de 15 ans. Les différentes réductions ne sont pratiquées que sur présentation des justificatifs.

La billetterie est ouverte au théâtre dès 20h15 avant chaque spectacle dans la limite des places disponibles. Aucun billet ne sera ni échangé ni repris. Il est également possible de réserver des places en contactant le service culturel par téléphone ou par mail dans la limite des places disponibles.

L'abonnement individuel doit obligatoirement être composé d'au moins un spectacle de catégorie C, D ou E et à chaque spectacle de catégorie A et B doit correspondre un spectacle de catégorie C, D ou E.

Les spectacles en soirée débutent à 21h00 précise. L'entrée des spectateurs s'effectue 45 mn avant l'heure de la représentation.

Les bureaux du service culturel sont ouverts pour la billetterie du mercredi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 et fermés durant les vacances scolaires.

SPECTACLES	DATES	Cat.	Adulte	Abonné adulte
FOUQUET D'ARTAGNAN	jeudi 10/11/11	D	17 €	12 €
OKTOPUS KAFÉ	samedi 26/11/11	D	17 €	12 €
WILLIAM SHELLER	vendredi 09/12/11	A	38 €	32 €
WILLIAM SHELLER	samedi 10/12/11	A	38 €	32 €
AMAN OCTET	samedi 14/01/12	D	17 €	12 €
LES FRANGLAISES	samedi 21/01/12	C	20 €	14 €
BILL DERAIME	samedi 04/02/12	B	26 €	18 €
LA-BAS C'EST OÙ?	samedi 11/02/12	E	12 €	8 €
GASPARD PROUST	jeudi 08/03/12	B	26 €	18 €
SHAKESPEARE PROJECT	samedi 24/03/12	E*	12 €	8 €
PRESQUE QUI	samedi 31/03/12	C	20 €	14 €
VOUS LES PÉRISCOPEs	vendredi 06/04/12	E	12 €	8 €
TITI ROBIN	samedi 28/04/12	B	26 €	18 €
BIDULES TRUCS	samedi 12/05/12	E	12 €	8 €
RENÉ AUBRY	samedi 26/05/12	B	26 €	18 €

Retrouvez le programme complet sur
www.ville-treguier.com